

# CIRCULAIRE D'ORGANISATION

## NM-AVIND 01



La circulaire d'organisation est réalisée par le service régional à l'intention des équipes et des individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle quelques points essentiels des règlements de l'activité. Elle est téléchargeable en ligne sur [www.unss.org](http://www.unss.org)

Auteur : Olivier MORIN

Secrétaire : Sandrine



Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,  
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS 2013 – 2014. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Olivier MORIN

Directeur Adjoint du Service Régional de l'UNSS

### **INFORMATIONS UTILES :**

- **Organisateurs :**

Olivier MORIN	SR UNSS	06 82 48 35 01
Marion JULLIEN	CTS Aviron	06 15 38 48 26
  
- **Forfaits :**

En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais	
○ <u>L'organisateur</u>	<b>06 82 48 35 01</b>
○ <u>Le service régional</u>	<b>03 83 18 87 29</b>

## INSCRIPTIONS

Inscription en ligne **OBLIGATOIRE** sur le site OPUSS à l'adresse [www.unss.org](http://www.unss.org).

Ouverture du serveur : **Mardi 19 novembre 2013**  
Fermeture du serveur : **Vendredi 13 décembre 2013 à 13h00.**

Veillez préciser pour chaque élève son **numéro d'équipage** ainsi que la **catégorie dans laquelle il concourt** (Benjamin(e)s, Collège Garçons, Collège Filles, Lycée Garçons, Lycée Filles, Individuel Handi) en essayant de respecter le principe suivant : l'équipage 1 est supposé être votre meilleur équipage, ...et ainsi de suite en niveau décroissant.  
Vous avez aussi la possibilité d'indiquer les Jeunes Officiels (ils ne seront pas rameurs).

## ACCUEIL – FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu : Gymnase André Martiny – Rue Victor – 54000 NANCY (face à Kinépolis)

Horaires de l'accueil : Les participants sont accueillis sur place de **9H30 à 10H30 dernier délai**.  
Les bus déposent les élèves devant le gymnase et peuvent aller se garer au Pôle Nautique.

### Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).

**En cas d'absence de photo sur une licence**, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

**En cas de non présentation de la licence**, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

### Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible p39 dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.



### FACEBOOK UNSS : Devenez FAN !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Régional UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS NANCY METZ** !

## ORGANISATION GENERALE

Responsable de l'organisation : Olivier MORIN      Service Régional de l'UNSS      06 82 48 35 01

Responsable technique : Marion JULLIEN      CTS Aviron      06 15 38 48 26

Secrétariat : Vanessa POPIEUL – Hélène PETERS      Service Départemental Meurthe et Moselle

## DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Horaires de la compétition :

<b>09h30 – 10h30</b>	Accueil
<b>11h00 – 14h30</b>	Séries qualificatives
<b>13H00 – 16H30</b>	Finales
<b>16h45 – 17h15</b>	Protocole et remise des récompenses

### Parking bus :

Les bus déposent les élèves devant le gymnase et peuvent aller se garer sur l'esplanade du Pôle Nautique.

### Installations :

Gymnase de type C avec tribunes. 40 ergomètres (24 en séries, 10 en finales et 6 d'échauffement) répartis sur 2 ateliers.  
Deux projections sur écrans géants pour visualiser les courses en séries et en finales.  
Les élèves pourront stocker leurs sacs et se restaurer dans les tribunes du gymnase.

## RAPPELS REGLEMENTAIRES – CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Licences :** Elles peuvent vous être demandées à tout moment.

**Catégories d'âge :**  
Collèges : nés en 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003  
Lycées : nés en 1994, 1995, 1996, 1997, 1998

**Conditions de participation :** Tous les rameurs sont autorisés à participer à l'exception des rameurs des Pôles Espoir.

### **Composition des équipages :**

→ **Championnat Benjamins :**

Un équipage BENJAMINS est composé de 4 rameurs nés en 2001, 2002, ou 2003. **IL peut être MIXTE.**  
Cette catégorie n'est pas concernée par une qualification au championnat de France.

→ **Championnat Collège :**

Un équipage Collège est composé de 4 rameurs ou 4 rameuses nés en 1998, 1999, 2000, 2001 ou 2002.

**Un équipage Collège ne peut pas être MIXTE.**

Une Equipe Collège est constituée d'un **équipage Garçons ET d'un équipage Filles**. Les meilleures équipes Collèges seront retenues pour participer au championnat de France en additionnant les performances d'un équipage garçons et d'un équipage filles.

→ **Championnat Lycée :**

Un équipage Lycée est composé de 4 rameurs ou 4 rameuses nés en 1994, 1995, 1996, 1997 ou 1998.

**Un équipage Lycée ne peut pas être MIXTE.**

Une Equipe Lycée est constituée de **2 équipages, quelque soit leur genre**. Les meilleures équipes Lycées seront retenues pour participer au championnat de France en additionnant les performances de 2 équipages.

### **Règlement général :**

#### **Les séries de qualification : l'épreuve d'endurance 4 x 1000 mètres**

Les séries de qualification débuteront à 11h00.

Ces séries consistent en une épreuve de **4 x 1000 mètres** (épreuve d'endurance 2012).

Les 4 équipiers rament ensemble sur 1000 m. Le bateau avance à la vitesse moyenne des 4 rameurs. La distance réalisée par les concurrents est matérialisée par un petit bateau sur un écran géant.

Le temps de ce 4 x 1000 m est retenu ; les 10 meilleurs temps sont reversés dans une Finale A, les 10 temps suivants dans une Finale B...etc afin de créer des finales équilibrées et homogènes.

#### **Les Finales : le relais 4x 500 m**

Elles débuteront à 13h00 par les finales « basses » et finiront par les finales « hautes » dans chaque catégorie.

**Cette épreuve correspond à celle qui sera mise en place lors du championnat de France.**

Elle mesure 2000 mètres. Chaque rameur d'un équipage parcourt 500 mètres, le plus rapidement possible.

Le relais doit s'effectuer entre 470 et 530 mètres, le plus rapidement possible car le chronomètre ne s'arrête pas à chaque changement. Les équipiers peuvent ramer dans l'ordre de leur choix.

Les équipages choisissent librement leur niveau de résistance (niveau 3 recommandé). Lorsqu'ils ne rament pas, les membres de l'équipage peuvent tenir les pieds de leur équipier ce qui leur évitera de sangler et désangler à chaque changement.

La distance réalisée par les concurrents est matérialisée par un petit bateau sur un écran géant.

Le vainqueur de la Finale A sera déclaré champion d'académie d'Aviron Indoor dans chaque catégorie.

(6 podiums : Benj - CF- CG-LF-LG-Handi)

#### **Championnat d'académie UNSS Handi :**

Pour tous les élèves handicapés engagés dans la compétition :

→ une épreuve sur 500 m sera mise en place pour les qualifications le matin

→ une finale sur 500 m sera mise en place l'après midi.

La participation de rameurs individuels au championnat de France est possible.

Merci d'inscrire l'élève dans la catégorie Handi sur OPUSS.

**Jeunes Officiels :** La présence d'un Jeune Officiel par équipage n'est pas obligatoire.

## PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

### Protocole

- Dotation médailles et coupes :

Les équipages remportant l'épreuve du relais dans les 5 catégories seront déclarés champions d'académie : ils recevront une coupe et des médailles. Les équipages terminant 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> recevront des médailles.

- Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).
- Lorsque le protocole est réalisé, un temps doit être réservé aux Jeunes Officiels.

### Résultats :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

**Attention :** Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le service régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

### Qualifications :

Le service régional est responsable de la désignation des qualifiés aux compétitions I.A et nationales. A ce titre, il est seul habilité à délivrer les convocations aux A.S concernées.

La Championnat de France d'aviron indoor se déroulera le samedi **8 février 2014 à Paris.**

La qualification au championnat de France de Relais se joue sous forme d'équipe, une équipe étant composée de 2 équipages comme indiqué plus haut.

Chaque équipage rapporte des points à l'équipe ; l'équipe récoltant le plus de points est championne de France.

Chaque enseignant devra saisir la performance de relais de ses équipages sur le site :

<http://udb.unss.org/joel/ergo>

**avant le 16 janvier 2014 à MINUIT**

et ce, même s'il ne souhaite pas participer à ce championnat. En effet, plus l'académie de Nancy-Metz sera représentée, plus le nombre de places auxquelles elle aura droit sera important.

Un code d'accès sera attribué à chaque établissement. Une fois ce code rentré, il suffit de saisir les 4 derniers numéros de licence UNSS et la performance réalisée. Chaque saisie donne instantanément un classement national (sous réserve de 4 inscriptions minimum).

→ **La qualification au championnat de France :**

**Dans un souci d'équité (matériel identique pour tout le monde), de transparence, et afin de vivre l'épreuve dans des conditions réelles (identiques à l'Open de France avec rameurs Concept 2 et écran géant), il est OBLIGATOIRE de concourir lors de cette journée pour prétendre à une qualification au championnat de France.**

Les meilleures équipes de Collèges et de Lycées seront qualifiées au championnat de France à Paris.

Les qualifications seront effectuées par la DN UNSS en respectant les performances des équipes et une représentativité territoriale nationale.

Un établissement qualifie une équipe et peut faire participer lors de la Finale Nationale qui il souhaite en respectant le nombre de participants du 1<sup>er</sup> tour.

### **Forfaits - Repêchages :**

#### Demande de qualifications exceptionnelles – Repêchages

Les demandes de qualifications exceptionnelles et les demandes de repêchage sont placées sous l'unique responsabilité du service régional, tant du point de vue des compétitions académiques que du point de vue national.

### **Développement Durable :**

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial, notamment les tribunes.